

# Santé & bien-être au cœur des villes



L'Agence régionale de Santé a formalisé un programme de travail intitulé « **Généraliser les démarches d'intégration de la santé dans l'urbanisme et l'aménagement dans le contexte du Grand Paris** ». Grand Paris Aménagement sollicite l'ARS pour l'accompagner dans l'intégration de ces problématiques dans la conduite de ses projets urbains.

■ **Une action globale de plaidoyer** par des formations et temps d'acculturation internes et externes, par la conduite d'expérimentations, d'EIS et d'études « innovantes » en lien notamment avec des collectivités et des partenaires institutionnels.

■ **Des travaux de diagnostic territorial ponctuels faisant le lien entre le développement de l'offre de soins et celui du Grand Paris**, avec une attention particulière sur les évolutions démographiques, de l'offre de logements et du réseau de transport en commun.

## CHIFFRES-CLÉS



**70%** de la population mondiale vivra en ville d'ici 2050 selon l'Organisation des Nations unies



**72 ans** c'est l'espérance de vie dans le monde en 2016 d'après l'Organisation mondiale de la santé, contre une quarantaine d'années en 1900



**12,3** millions de personnes habitent en Ile-de-France et représentent **18%** de la population française



**22%** des franciliens vivent dans des villes de plus de 100 000 habitants

## La ville est-elle bonne pour la santé ?

C'est une ville dense et douce, saine et salubre, équitable et adaptable aux usages et aux espaces, qu'il nous faut mettre en œuvre.

L'aménagement du territoire exerce une influence sur les modes de vie, les facteurs environnementaux et structure des déterminants majeurs de la santé : transports, logements, emplois, accès aux services et aux aménités. L'urbanisme a toujours joué un rôle moteur dans les enjeux de santé publique. Des places royales aux travaux d'Hausmann, des aménagement hygiénistes du 19<sup>e</sup> siècle au courant moderniste du 20<sup>e</sup>, le bien vivre en ville est indissociable des enjeux de santé, de salubrité, de bien être, de réponse aux crises sanitaires, écologiques, environnementales.

Avant que la pandémie de Covid-19 ne nous rappelle combien la démographie, la métropolisation et les enjeux sanitaires étaient liés, Grand Paris Aménagement est entré en transition avec une stratégie résolue d'économie des ressources, de trajectoire bas carbone, de résilience pour une ville agréable à vivre pour tous, aimable et soutenable.

Nous savons anticiper nos aménagements et les adapter au changement climatique, aux évolutions sociétales comme le vieillissement des populations ou des nouveaux schémas d'habitats familiaux. Mais l'épidémie de Covid-19 a posé la question de l'impact des aménagements urbains sur les conditions sanitaires en ville, en montrant qu'il faut drastiquement réduire promiscuité et inconfort.

Bien que régulièrement montrée du doigt, la densité est indispensable pour limiter l'artificialisation des sols, préserver les espaces naturels et la biodiversité, faciliter l'accès aux services, aux équipements, aux commerces. Autant de facteurs qui contribuent à la qualité de vie des citoyens, à la durabilité et la résilience des villes. Ce n'est donc pas une ville moins dense mais plus douce, saine et salubre, équitable et adaptable, aux usages mixtes et aux espaces généreux, qu'il convient de concevoir et de mettre en œuvre. C'est une question de responsabilité sociétale que de délivrer des espaces qui conjuguent la nécessité de salubrité et le développement du bien-être en ville. Dans une vision d'intérêt général, et à l'heure où l'espace public, vecteur de rencontres et lieu d'échanges, doit également être un lieu gérant la distanciation sociale, Grand Paris Aménagement aborde les enjeux sanitaires à toutes les échelles (du logement à l'immeuble, des espaces privatifs aux espaces publics) et pour tous (celui qui vit en ville quel que soit son âge, celui qui travaille, se déplace, réside, celui qui s'approvisionne, se nourrit, fait du sport...). Considérer la fabrication de la ville à travers la santé, n'est pas un enjeu de circonstance. Il s'agit d'un invariant qui garantit le bien-être de tous.

## limiter l'impact des nuisances

Les opérations menées par Grand Paris Aménagement sont conçues et conduites de sorte à réduire au minimum leurs impacts sur l'environnement et la santé des résidents, riverains et usagers.



### LE BIM pour mesurer la qualité de l'air

**LE TRIANGLE DE L'ÉCHÂT CRÉTEIL (94)**

Aujourd'hui enclavé dans un noëud routier, le Triangle de l'Échât, qui sera desservi par une gare du métro Grand Paris Express, accueille un projet mêlant logements, activités économiques, commerces de proximité, équipements publics et espaces plantés. Des immeubles de bureaux protégeront le cœur du site des nuisances de l'autoroute A 86. Des études

environnementales ont aussi été réalisées pour prendre en compte la qualité de l'air dans la conception du projet et mettre en place un suivi adéquat tout au long de sa réalisation puis en phase d'exploitation. Grâce à une application téléchargeable, les futurs habitants pourront connaître en temps réel la qualité de l'air de leur quartier.

Acteur du renouvellement urbain et de la reconquête de friches industrielles en Île-de-France, Grand Paris Aménagement commande chaque année une soixantaine d'études de pollution du sous-sol dans le cadre de ses opérations. En fonction des résultats, des travaux de dépollution sont réalisés pour rendre les terrains compatibles, sur le plan sanitaire, avec les projets et les usages envisagés sur ces sites.

L'établissement est attentif à la qualité de l'air, intérieure comme extérieure. Cette préoccupation se traduit par des constructions de haute qualité environnementale, des espaces végétalisés abondants et qualitatifs, ainsi qu'un soutien au développement de la mobilité électrique, à la fois moins polluante et plus silencieuse. Des mesures de la qualité de l'air peuvent être effectuées à des fins d'optimisation et de suivi tout au long de l'opération, jusqu'à l'exploitation. Pour assurer le confort acoustique des bâtiments, Grand Paris Aménagement met en œuvre des solutions complémentaires de protection contre le bruit. Aux matériaux de construction reconnus pour leur pouvoir isolant, il associe des espaces verts ou des immeubles de bureaux qui jouent le rôle de barrières phoniques contre les nuisances sonores des grands axes routiers. Aménageur durable, l'établissement s'emploie enfin à limiter les nuisances générées par les travaux, notamment en affectant des responsables Environnement chantier à toutes ses opérations.

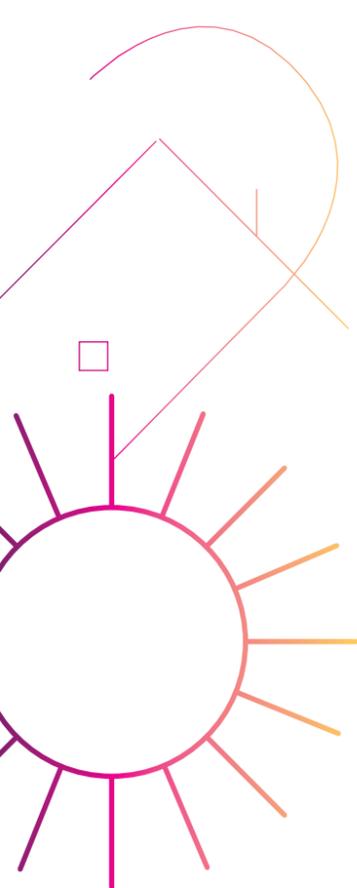


### Dépolluer et traiter in situ

**LE QUARTIER CHARLES-RENARD SAINT-CYR-L'ÉCOLE (78)**

Projet de reconversion d'une ancienne base aérienne, la ZAC de la Caserne Charles-Renard prend place sur des terrains autrefois exploités pour des activités industrielles militaires. Cuves d'hydrocarbures enterrées, postes transformateurs contenant des PCB, cabines de peinture, aires

de lavage... le site a nécessité une dépollution pyrotechnique (déménagement) et chimique d'envergure et en a fait le plus grand chantier de dépollution de France avec 66 700 m<sup>3</sup> à traiter. A l'issue, 15 000 m<sup>3</sup> traités et dépollués in situ par biotierre ont été réutilisés sur site.



## Résolument vers une ville décarbonée

Les choix de construction et d'aménagement opérés par Grand Paris Aménagement contribuent à lutter contre le réchauffement climatique en favorisant l'émergence d'une ville bas carbone.



### Matériaux biosourcés et géosourcés : bon pour la planète et pour les occupants

DE TRILPORT (77) À LOUVRES (95)

140 logements en bois massifs livrés à Ris Orangis, 54 logements isolés en béton de chanvre à Trilport, 72 logements et maisons de ville à Louvres, 58 logements bioclimatiques à Grigny, lancement de la fabrication de terre crue à Sevran autant de procédés constructifs déployés, testés et demain généralisés sur les nouvelles opérations. Au-delà des

performances écologiques, ces modes de faire sont aujourd'hui évalués et testés à grande échelle en terme de confort thermique et acoustique et de bénéfice santé pour les occupants. Les retours d'expériences réalisés avec les opérateurs immobiliers permettent d'améliorer leur déploiement pour des logements abordables et accessibles à tous.

© PHILIPPE LEFANG

Pour garantir une gestion sobre des bâtiments, Grand Paris Aménagement impose des exigences fortes en matière de performance énergétique et de facilité d'usage. Le développement des énergies renouvelables, en particulier la géothermie, le photovoltaïque et les chaufferies biomasse, permet de couvrir partiellement, et jusqu'à 75 %, les besoins énergétiques des logements et des équipements.

Les matériaux recyclés ou biosourcés, comme le bois, sont privilégiés dans les constructions et les aménagements. Grand Paris Aménagement incube de la recherche et développement à travers le projet Cycle terre, qui promeut l'utilisation de la terre crue issue des terres excavées des travaux dans le Grand Paris.

Pour diminuer les consommations énergétiques, l'éclairage, y compris en extérieur, est alimenté par des ampoules à LED, à la durée de vie plus longue. L'implantation de l'éclairage public peut être limitée aux cheminements doux et la puissance d'éclairage abaissée la nuit, afin également de lutter contre la pollution lumineuse et de maintenir des trames noires utiles à la biodiversité. Grand Paris Aménagement encourage les mobilités alternatives à la voiture individuelle à essence. Des liaisons et des aménagements dédiés aux piétons et aux cyclistes sont systématiquement créés pour favoriser les circulations douces. Des bornes de recharge sont installées dans les espaces publics ou les parkings pour promouvoir l'usage de véhicules électriques et des services d'autopartage sont mis en place.



© HUB ARCHITECTES - NEXITY

### Et si on expérimentait des logements bioclimatiques

QUARTIER LES HORIZONS  
EVRY COURCOURONNES (91)

Lauréat du Permis d'Innover initié par l'Etat, l'agence Hub Architecture porte à Evry Courcouronnes sur le futur quartier des Horizons un projet de logements bioclimatiques qui hybride les qualités de l'habitat individuel et celles du collectif grâce à 4 nano-tours de logements privatifs superposés. Cette nouvelle conception du bâtiment permet une plus grande appropriation par

les futurs occupants de leur habitat (rationalité de la construction et de l'organisation du logement). Les logements sont organisés autour d'un espace central, lieu commun partagé et jardin d'hiver qui améliore surtout la performance énergétique du bâtiment à travers une ventilation naturelle et une régulation du confort thermique.



## Aménager un cadre de vie confortable

Attaché à la densité urbaine, Grand Paris Aménagement l'associe à des aménagements et des services qui préservent le bien-vivre et le bien-être ensemble.



### Un parking réversible, ventilé et éclairé naturellement

**CENTRE VILLE D'EVRY  
EVRY-COURCOURONNES (91)**

A Evry, au cœur du centre-ville, l'urbaniste et architecte Carmen Santana (agence Archikubik) a imaginé un ouvrage réversible pour intégrer au mieux les questions de santé, de sécurité et d'évolution des modes de vie. Les standards de hauteur et d'épaisseur ont été adaptés et les dalles de grande portée permettent de faire évoluer

les fonctions. Cet immeuble de 140 logements réalisé par Altarea Cogedim en 2018 intègre les partis pris défendus par Grand Paris Aménagement à l'échelle du quartier tout entier à savoir favoriser les éclairages directs, les ventilations naturelles avec des accès facilités pour les habitants.

© GPA

La sobriété foncière va de pair avec une générosité des espaces qui permet de lutter contre la promiscuité, que ce soit dans les logements, les équipements ou les espaces publics.

Menés toujours en concertation avec les habitants et les utilisateurs, la mixité des usages est au cœur d'une ville complète qui facilite le quotidien des habitants et usagers. Cet objectif vaut pour les déplacements, qui privilégient les modes doux grâce à des cheminements piétons et des pistes cyclables. La proximité de commerces, de services et l'accès aisé aux réseaux de transport sont également des priorités pour garantir la qualité de vie dans les quartiers nouvellement aménagés. Lesquels proposent divers équipements, terrains, circuits et installations, qui encouragent des pratiques sportives variées et accessibles à tous.



### Liaisons douces au milieu des arbres

**ECOQUARTIER DE LA PÉPINIÈRE  
VILLEPINTE (93)**

Cet écoquartier intégrant en son sein une pépinière fait la part belle à la nature et la détente. Le projet a intégré la création d'une prairie humide, la conservation des arbres remarquables, le reboisement du site par la transplantation d'arbres et arbustes et l'aménagement de jardins partagés. Des ruches sont également installées et

des liaisons douces organisent les déplacements à pied ou à vélo. Lieu de vie à part entière les espaces publics s'organisent avec aire de jeux pour enfants, terrains de sport, boulodrome, le tout dans une cohabitation intergénérationnelle et une cohésion sociale pensée avec les habitants.

© PHILIPPE LEVANG

## Aménager avec la nature au centre des projets

Grand Paris Aménagement porte l'ambition d'un développement conséquent de la nature en ville, qui se traduit par des choix d'aménagement et de gestion favorables à la biodiversité locale.



### Pour les salariés, le bien être est aussi à l'extérieur des bureaux

**AEROLIANS PARIS  
TREMBLAY-EN FRANCE (93)**

Au sein du parc d'Affaires AerialiansParis situé à Tremblay en France et à quelques encablures de la plateforme de Roissy, Grand Paris Aménagement a intégré le bien être des salariés au cœur de ses aménagements. Parcours de forme, espace détente jalonnent un parc de 40 000m<sup>2</sup> conçu par le paysagiste Sébastien Sosson où une

prairie humide, une prairie sèche et un milieu boisé côtoient 64 espèces végétales et 22 450 végétaux plantés. Pour mesurer l'évolution de la biodiversité du site et récolter des data sur la qualité de vie, Grand Paris Aménagement expérimente un monitoring grâce à la diversité floristique du pollen récolté par des abeilles.

© JEAN-VIVES LACOTE

Conscient de l'effet bénéfique de la biodiversité sur la qualité de vie et la santé des citoyens, Grand Paris Aménagement s'attache à créer des environnements propices au maintien et au développement de la faune et de la flore locales. Ses projets affichent un coefficient de biotope par surface (CBS), où la proportion de surfaces favorables à la nature par rapport à la surface totale de l'opération, est systématiquement et nettement supérieure à la moyenne francilienne, en moyenne 48% et jusqu'à 90%.

Les opérations pilotées par l'établissement s'accompagnent d'actions permettant de protéger, voire d'enrichir le patrimoine végétal des lieux, par la transplantation d'arbres et d'arbustes ou encore la conservation d'espèces remarquables. Le développement de la biodiversité est favorisé par le choix de plantations adaptées, la préservation ou la réalisation de zones humides, le maintien ou la reconstitution des continuités écologiques. Ce maillage est complété par des installations spécifiques telles que des refuges pour insectes, des nichoirs, des ruches.

Il n'est pas rare de voir des prairies entretenues par éco-pâturage, une solution qui préserve les milieux naturels tout en étant plus silencieuse et moins polluante. Plus globalement, Grand Paris Aménagement préconise une gestion écologique des espaces végétalisés, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Il promeut également une récupération des eaux pluviales à ciel ouvert, pour favoriser leur infiltration dans le sol.



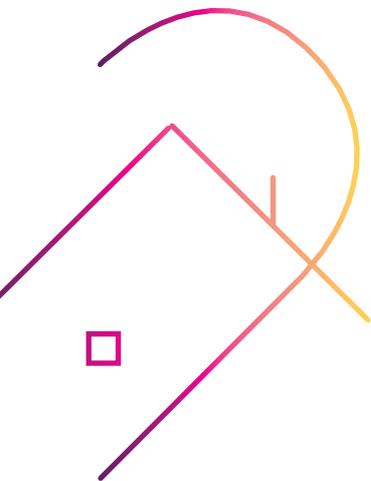
### Favoriser l'accès aux circuits courts

**LA PLAINE DE MONTJEAN,  
UN PROJET URBAIN ET UN PROJET  
AGRICOLE - RUNGIS (94)**

L'aménagement de l'agroquartier de Montjean à Rungis est couplé à des usages renouvelés des terres agricoles de la plaine. L'EPA ORSA a vendu environ 25 ha de terres agricoles qu'il détenait sur la Plaine de Montjean à l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, laquelle y développe

le volet agricole et paysager du projet de valorisation de la Plaine, en lisière du futur agroquartier. Il consiste en la reconversion de l'activité agricole, en passant d'une culture céréalière à une agriculture maraîchère biologique, privilégiant les circuits courts et inspiré des principes de la permaculture.

© CLAIRE SCHORTER KAUPUNK



**grandparis**  
**aménagement**

 @gpamenagement

 @gpamenagement

[www.grandparisamenagement.fr](http://www.grandparisamenagement.fr)

